

**LAROQUE THIERRY
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE
1 rue Maurice Arnoux
92120 MONTROUGE

*28 avenue du Général Leclerc – 77610 Fontenay Trésigny
siret n°424 824 753 00059 – APE 6920 Z
thierry.laroque@cabinet-nca.fr*

AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE
1 rue Maurice ARNOUX
92120 MONTROUGE

Mesdames, Messieurs, Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de ma mission j'ai analysé les conditions dans lesquelles étaient suivis les fonds de financement reçus et devant être redistribués conformément aux modalités d'application des conventions signées entre les financeurs et l'association.

J'ai obtenu des éléments probants justifiant l'utilisation de ces fonds. Ceux-ci se fondent notamment sur une comptabilité analytique par projets et dans le respect des décisions des responsables en charge des programmes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de mon rapport.

3. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à Fontenay Trésigny, le 24 mai 2017.



Thierry LAROQUE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

AOI**BILAN AU 31/12/2016**

LAROQUE THIERRY
 Commissaire aux Comptes
 28 avenue du Général Leclerc
 77610 Fontenay Trésigny
 Siret 424 824 753 00059 - APE 6920Z

ACTIF	BRUT	AMORT.	NET 2016	NET 2015	PASSIF	2016	2015
Matériels informatiques	5 888	5 888	0	0	Report à nouveau	101 688	63 136
Logiciels	652	652	0	0	Excédent/Insuffisance de l'exercice	8 585	38 552
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 540	6 540	0	0	TOTAL FONDS PROPRES	110 273	101 688
					FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	134 087	90 811
					FONDS DEDIES SUR DONS AFFECTES	9 096	1 500
Stocks	277		277	776	Emprunts et dettes assimilées	0	0
Subventions et produits à recevoir	57 822		57 822	46 512	Dettes Fournisseurs d'exploitation	13 428	19 447
Autres créances	3 511		3 511	42	Dettes sociales et fiscales	27 049	30 492
Disponibilités	253 683		253 683	210 814	Autres dettes	23 432	14 717
Charges constatées d'avance	2 072		2 072	511	Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	317 365		317 365	258 655	TOTAL PASSIF CIRCULANT	63 909	64 656
TOTAL ACTIF	323 905	6 540	317 365	258 655	TOTAL PASSIF	317 365	258 655

En euros	2016	2015
Subventions	415 732	424 965
Dons et cotisations	175 088	166 342
Revenus des adhérents	108 258	121 599
Transfert de charges, remboursements, autres revenus	18 922	49 099
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	718 000	762 005
Autres achats et charges externes	338 296	399 985
Charges de personnel	227 639	230 205
Impôts et taxes	1 387	1 412
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	143 183	92 311
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	710 505	723 913
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	7 497	38 094
Revenus financiers	1 090	1 500
Charges financières	0	0
2- RESULTAT FINANCIER	1 090	1 500
3- RESULTAT COURANT	8 587	39 594
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	1 040
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-1 040
TOTAL DES PRODUITS	719 090	763 505
TOTAL DES CHARGES	710 505	724 953
5- EXCEDENT / INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	8 585	38 552
<i>Mise à disposition</i>	0	20 000
<i>Bénévolat</i>	81 700	104 700
<i>Frais de missions</i>	0	0
<i>Prestations (Transports aériens, annonces)</i>	35 100	44 500
<i>Don en matériel</i>	0	127 953
TOTAL VALORISATION GRATUITE	116 800	297 153

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

LAROQUE THIERRY
Commissaire aux Comptes
28 avenue du Général Leclerc
77610 Fontenay-Trésigny
Siret 424 62 4733 00089 - APE 6820Z**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
l'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 317 365 €

le résultat net comptable est un bénéfice de 8 585 €

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations

les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les éléments de l'actif susceptible de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

les normes comptables relatives aux éléments d'actifs immobilisés ne sont pas applicables à l'association, qui s'est placée sous le régime dérogatoire, aucune immobilisation n'étant décomposable.

la valorisation des mises à disposition et du bénévolat ne porte que sur les actions jugées significatives et est faite sur la base d'un coût de remplacement moyen estimé.

les fonds associatifs intègrent éventuellement les fonds dédiés qui correspondent aux fonds affectés à des actions non encore entamées et pouvant être repris par le tiers financeur en cas de non réalisation.

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 6 540 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	652			652
Immobilisations corporelles	5 888			5 888
Immobilisations financières				
TOTAL	6 540			6 540

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 540 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 540			6 540
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6 540			6 540

3.1 - Etat des créances = 63 405 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 405		
Actif circulant & charges d'avance		63 405	
TOTAL	63 405	63 405	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 57 822 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances Disponibilités	57 822
TOTAL	57 822

AOI

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 072 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

LAROQUE THIERRY
 Commissaire aux Comptes
 28 avenue du Général Leclerc
 77610 Fontenay-Trésigny
 Siret : 524 763 0039 APE 8420Z

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 63 909 €

Etat des dettes	Montant total			
	de 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Etablissements de crédit	0			
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 428			
Dettes fiscales & sociales	27 049			
Dettes sur immobilisations	23 432			
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	63 909			

4.1 - Produits constatés d'avance = 0 €

les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.